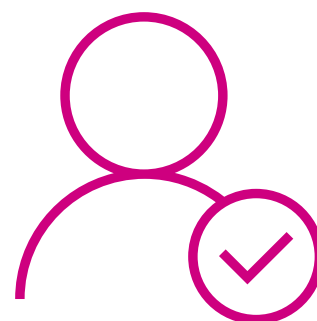


COMMENT ACCÉDER À L'ESPACE PRIVÉ DU SITE ?



ÊTRE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'UNE APEL

L'espace privé du site www.apel.fr est accessible à tous les élus du conseil d'administration de l'Apel, ainsi qu'aux animateurs de BDI Orientation et aux parents correspondants. Il leur donne accès à de nombreuses ressources utiles pour mener à bien leur mission au sein de l'association.



REPLIR LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION EN LIGNE

Pour créer votre compte, remplissez le formulaire d'inscription, en utilisant votre adresse email personnelle. Si vous avez des fonctions à plusieurs échelons du mouvement (Apel départementale ou académique) sélectionnez l'échelon le plus haut.

ATTENDRE LA VALIDATION

Vous ne pourrez accéder au site qu'une fois que votre demande aura été validée (le compte du président sera validé par l'Apel départementale, les comptes des autres membres du conseil d'administration seront validés par le président ou le secrétaire de l'Apel concernée).

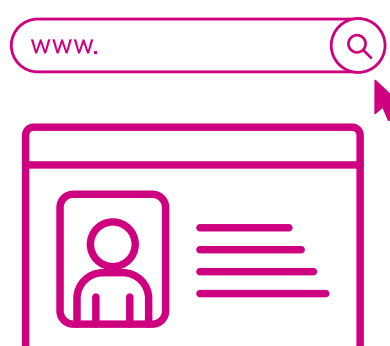


SURVEILLER SA BOÎTE MAIL

Vous recevrez une email de notification une fois votre demande validée (pensez à consulter le dossier "courriers indésirables" de votre boîte mail). Sans nouvelles sous 10 jours, prenez contact avec votre Apel départementale.

SE CONNECTER ET GÉRER SON PROFIL

Connectez-vous et découvrez la richesse des contenus de l'espace privé. Vous pourrez mettre à jour vos informations personnelles et votre fonction dans la rubrique "mon compte".



RENDEZ-VOUS SUR WWW.APEL.FR/USER/LOGIN